

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 21 Novembre 2019**

**226x19**

### **REMBOURSEMENT D 'ARRHES** **LOCATION DE LA SALLE FREDERIC MISTRAL** **DU 18 DÉCEMBRE 2019**

Suite aux intempéries du samedi 2 novembre 2019, le chalet Frédéric Mistral a subi des dégâts matériels et doit être fermé provisoirement.

Ainsi la soirée du 18 décembre 2019 de l'association « la Porte des Étoiles » n'aura pas lieu sur ce site. L'association ayant versé 59 euros correspondant aux arrhes, il est proposé au Conseil Municipal de rembourser cette somme.

Vu l'avis favorable de la commission Promotion de la Ville

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- DÉCIDE de rembourser la somme de 59 euros à l'association « la Porte des Étoiles »

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 22 Novembre 2019  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA